



Réaliser le BILAN CO₂ de son **ENTREPRISE**

Cette fiche synthétique a pour objectif de partager les pratiques accessibles à tous ainsi que les outils pour élaborer un plan d'action afin de réduire l'impact environnemental de son entreprise, dans le respect des principes du développement durable.

Il s'agit de mettre en place un éventail de mesures qui permettent de réaliser des économies d'énergie, de réduire sa facture énergétique et de diminuer sensiblement les émissions de gaz à effet de serre.

Les bénéfices du bilan CO₂



Économiques :

Réduire ses émissions de gaz à effet de serre est souvent synonyme de réduction de sa facture d'énergie ainsi que des taxes sur le CO₂.

Le bilan CO₂ est nécessaire si vous envisagez la certification ISO 14064/7.



Bien-être des collaborateurs-trices :

Utile pour communiquer ses engagements envers l'environnement et développer un projet commun de réduction des émissions avec ses collaborateur-trice-s. Permet de s'interroger sur les pratiques qui sont bonnes pour toutes les parties prenantes.



Réduire l'empreinte environnementale :

Permet de prendre conscience des postes d'émissions afin de les réduire et de ses consommations excessives. Permet de s'interroger sur sa politique d'achat, le cycle de vie d'un produit et de réduire sa dépendance aux énergies fossiles.

Axes d'amélioration

Consommer mieux

- ✓ Optimiser ses procédés
- ✓ Envisager une politique d'achat local/écologique
- ✓ Investir pour rendre ses locaux efficaces
- ✓ Responsabiliser ses collaborateur-trice-s

Consommer moins

- ✓ Repenser le cycle de vie d'un produit
- ✓ Favoriser des mesures écologiques (éco gestes, mobilité douce, flexibilité au travail...)
- ✓ Donner des objectifs de réduction à ses collaborateur-trice-s

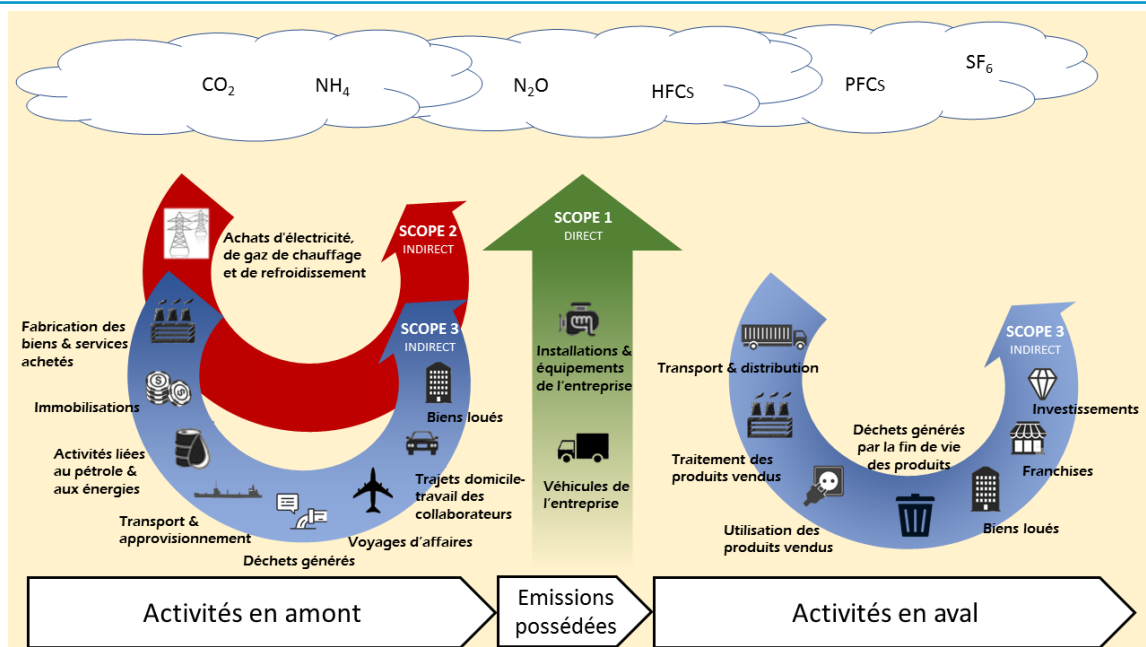
Un Bilan CO₂, qu'est-ce que c'est ?



Le bilan CO₂ vous permet de **mesurer l'impact de vos activités** sur l'environnement en quantifiant toutes les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par l'activité de votre entreprise, tels que le chauffage, la consommation d'électricité, les déplacements de personnes, le fret, les trajets pendulaires, les consommables, les produits chimiques.

Une fois le tableau dressé, vous aurez toutes les cartes en main pour **définir une stratégie de réduction** des émissions de gaz à effet de serre liées à vos activités.

Le bilan CO₂ sera le premier outil qui vous aidera à prendre les bonnes décisions et **mesurer l'impact de vos actions**. Il permet ainsi de hiérarchiser vos priorités d'intervention et d'agir efficacement.



Des clefs pour comprendre



Il existe différents gaz à effet de serre (CO₂, CH₄, N₂O...), nous utilisons donc une unité commune : l'équivalent-CO₂ (éq-CO₂).

Un facteur d'émission (FE) est une valeur qui permet de connaître la quantité de GES émis par une activité ou un produit difficilement mesurable. (Ex: FE de l'électricité consommée en Suisse est égal à 129 gCO₂/kWh)

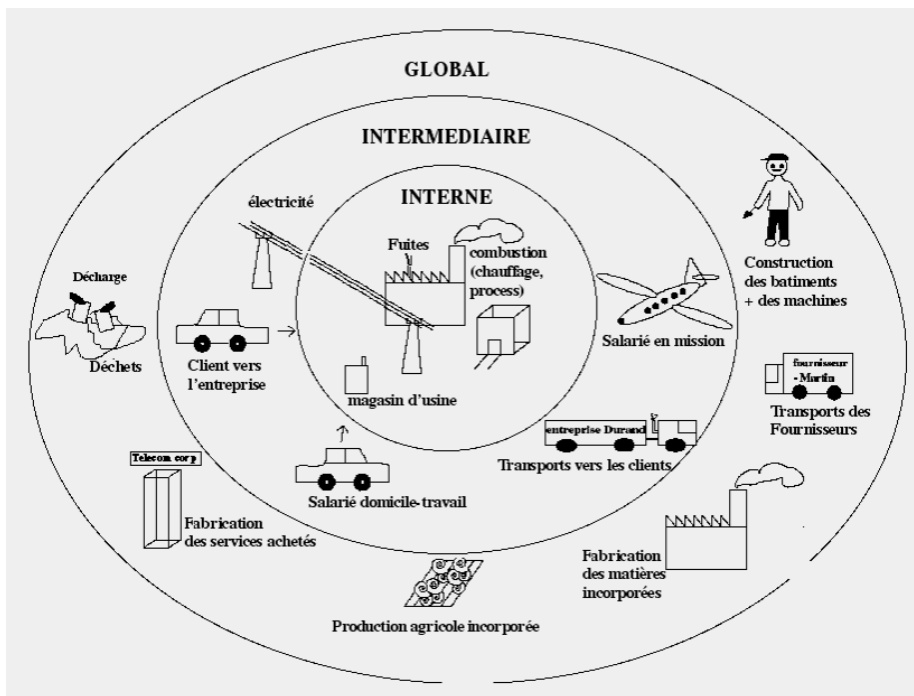
Le bilan CO₂ comptabilise les émissions directes (émises par l'entreprise et ses procédés) mais aussi une partie des émissions indirectes nécessaires à son fonctionnement. Par exemple, les émissions liées à la production de l'électricité consommée. Elles sont classées en 3 'scopes' (= périmètres) :

- Scope 1 : Émissions directes - "gaz possédé ou contrôlé"
- Scope 2 : Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie
- Scope 3 : Autres émissions liées à l'activité mais "possédées" par d'autres entités (traitement des déchets, utilisation du produit vendu...)



Le bilan CO₂ pas à pas:

Etape 1 : définir le périmètre. Il faut se demander ce que l'on souhaite mesurer : l'activité de mon entreprise ou seulement du siège, celle d'un produit en particulier ou d'un service?



source : jancovici.com

Etape 2 : estimer rapidement les sources de GES. Aidez vous d'un schéma. Considérez toutes les sources d'émissions qui n'existeraient pas si votre entité n'existait pas.

Energie <ul style="list-style-type: none"> exploitants caves coopératives négoce distilleries <i>Viticulture, vinification, distillation</i>	Matériaux entrants <ul style="list-style-type: none"> verre, métaux, plastiques carton, papier produits phytosanitaires engrais bois (caisses, barriques, bouchons) produits œnologiques, ...
Hors énergie <ul style="list-style-type: none"> N₂O (engrais) fluides frigo, ... 	Services <p><i>Prestations diverses</i></p>
Fret <ul style="list-style-type: none"> depuis fournisseurs interne vers clients <i>Routier, aérien & maritime</i>	Déchets <ul style="list-style-type: none"> déchets directs fin de vie du conditionnement
Déplacements <ul style="list-style-type: none"> domicile-travail professionnels <i>Voiture, train, avion</i>	Eaux usées
	Immobilisations <ul style="list-style-type: none"> Bâtiments, cuverie Engins, machines informatique

source : aquitaineonline

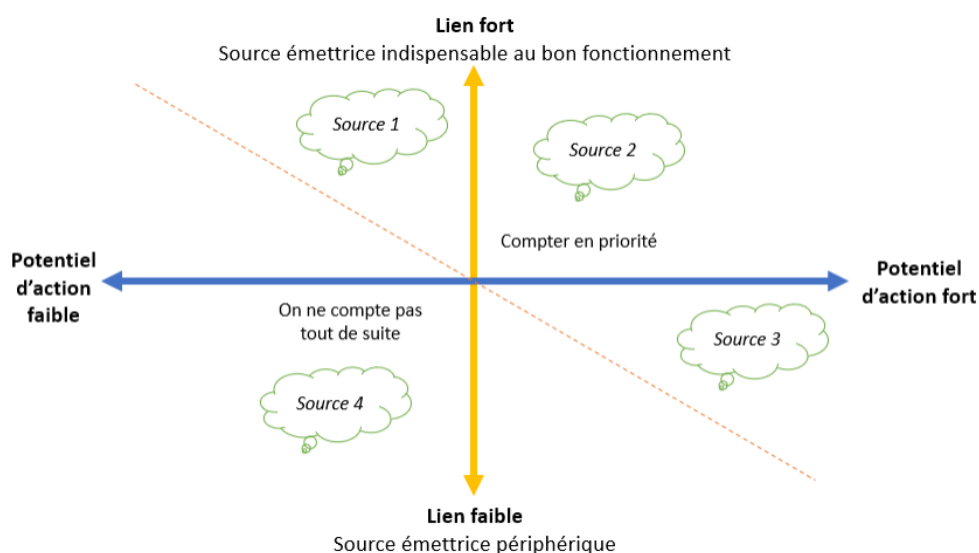
Etape 3 : Réunissez les données nécessaires au calcul de chaque poste.

Postes d'émission	Sources de données (non exhaustif)
Energies	Factures annuelles de consommation de gaz/mazout et d'électricité
Chaîne de froid	Puissance cumulée des frigos/climatisations installé(e)s dans l'entreprise
Consommables et matériaux	Achats de biens et services en kg ou en CHF
Fret	Nombre de véhicules de livraison, km parcourus (exemples: pour le papier, les produits alimentaires si cafeteria)
Déplacements	Nombre de personnes par mode de transport et km parcourus, pour voyages d'affaires, domicile-travail et formation continue
Déchets	Quantités de déchets incinérés et recyclés
Informatique et biens durables	Nombre de machines, parc informatique

Etape 4 : Etablir des liens. Il faut analyser les sources d'émissions que vous avez relevées et en mesurer l'importance.

Classez chaque source selon un axe : lien fort/faible et potentiel d'action fort/faible.

Puis, mesurez vos émissions. Du moins précis : aidez-vous des sites web donnés en annexe et estimez vos émissions de façon grossière. Au plus précis : calculez dans un tableur en intégrant les facteurs d'émissions que vous trouverez sur internet.



Etape 5 : Détailler les sources à fort potentiel d'action. Mesurez leurs émissions de carbone, cette fois-ci avec précision.

Etape 6 : Élaborer un plan de réduction et un suivi de ce dernier.

✓ Exemples de solutions

Energie

Adopter des écogestes en entreprise, par exemple, opter pour des multiprises à interrupteur et régler vos ordinateurs pour en baisser la consommation.

Abaisser la température de l'eau chaude sanitaire.

S'abonner à un plan d'énergie 'verte' (voir les offres [Vitale Vert des SIG](#)).

Chaîne du froid

Limiter la climatisation et remonter la température des frigos.

Consommables et Matériaux

Limiter les achats de biens et favoriser la réparation de votre matériel, se référer à la garantie de vos achats.

Se fournir en produits biologiques et favoriser une production locale.

Fret

Chercher des fournisseurs plus proche de chez vous et effectuer des commandes groupées pour vos livraisons.

Déplacement

Éviter des déplacements (vidéoconférence, plan mobilité, prime au covoiturage).

Déchets

Augmenter le taux de recyclage en encourageant vos collaborateur-trice-s à trier.

Informatique et biens durables

Isoler davantage le bâtiment et opter pour des robinets basse consommation.

Acheter des produits à longue durée de vie et à basse consommation (A+++ et labels environnement).

Vous pouvez aussi allouer un budget afin de compenser vos émissions de CO₂ incompressibles ou que vous ne pouvez réduire rapidement. De nombreux organismes proposent des compensations et permettent ainsi d'atteindre une neutralité carbone !

Pour en savoir plus :

Pour broser un premier bilan rapide (FR) – la fondation Good Planet

<https://www.goodplanet.org/fr/calculateurs-carbone/>



Pour approfondir un peu plus son bilan (BE) – le site d'AWAC

<http://www.awac.be/index.php/calculateurs-autres-ressources/empreinte-carbone-des-entreprises>

Aller plus loin, se documenter – le site de l'ADEME

http://www.bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLOAD_DOC_FR/index.htm?ratio-monetaires.htm

Voir des exemples et en apprendre plus : <https://jancovici.com/changement-climatique/les-ges-et-nous/bilan-carbone/>

Pour aller plus loin:

Dans le cadre du DAS en Management durable, la HEG vous propose un module complet sur le management du carbone et l'utilisation de logiciel de calcul.

Plus d'information [ici](#).



Sources :

Association Avenir Climatique

L'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

Laurent Cornaglia - Atelier Best for Geneva : "Comment réaliser un bilan CO₂"

Cette fiche a été réalisée dans le cadre de **Best for Geneva**, un programme destiné aux entreprises qui souhaitent améliorer leur impact sociétal et environnemental, rendu possible grâce au soutien de l'État de Genève et d'une trentaine de partenaires de l'écosystème genevois.



Plus d'information : www.bestforgeneva.ch